

Commune de ROMBACH-LE-FRANC
Département du Haut Rhin.

Octobre 2000



District du Val d'Argent

Sut les Rives du Rombach



Dans ce numéro :

- Le bilan de 1999 et les réalisations de l'an 2000.
- La tempête de fin décembre.
- Le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement.
- Objectif : « une fleur ».
- Les événements marquants.
- La légende de « Bourseau ».
- Des noms insolites.
- Les rubriques habituelles.

BULLETIN D'INFORMATION N° 19

AU SOMMAIRE

Les compétences des adjoints et présidents de commissions	Page 2
Le mot du maire	Page 3
Le bilan financier de 1999	Page 4
Les investissements réalisés en 1999	Page 6
Les budgets primitifs de 2000	Page 7
Les principaux investissements prévus en 2000	Page 8
Les investissements par domaine d'intervention	Page 9
Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement	Page 11
La tempête du 26 décembre 1999	Page 12
Objectif : « une fleur »	Page 14
Les événements marquants	Page 15
Activités et associations : les personnes à contacter	Page 16
Conte et légende : la légende de « Bourseau »	Page 17
Des noms insolites, une tradition locale	Page 18
Informations diverses	Page 19
Recyclage = civisme	Page 20
Sécurité sociale : la carte « Vitale »	Page 21
En vacances avec l'A.P.A.	Page 21
Les tarifs des services communaux	Page 21
Nos joies, nos peines	Page 23

DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1er adjoint	Robert STOUVENOT	Finance, Gros travaux, Camping, Associations
2ème adjoint	Bernard KRIEGER	Eau-assainissement, Forêt, Chasse, Chantier vert du district
3ème adjoint	Richard MARCHAL	Services techniques, Travaux en régie, Voiries, Sictom
4ème adjoint	Mireille BOUREL	Social, Fêtes, Ecoles, Cadre de vie, Environnement

RESPONSABLES DES COMMISSIONS

VOIRIE COMMUNALE	Richard MARCHAL	CADRE DE VIE, HABITAT	Jacques BENOIT
FORET	Robert CHAPPUIS	EAU-ASSAINISSEMENT	Alain LARCHEVEQUE
FETES	Marie-Paule JEHEL	COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE	Bernard KRIEGER
DELEGUES AU DISTRICT	Robert CHAPPUIS Jean-Luc FRECHARD Bernard KRIEGER	DELEGUE AU SICTOM	Richard MARCHAL

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous avec le maire ou un adjoint.

LE MOT DU MAIRE

Année 2000, année symbolique, à l'aube d'un nouveau siècle, à l'aube d'un nouveau millénaire ! Afin de mieux préparer notre avenir, jetons ensemble un regard sur notre passé.

Nous sommes en 1900, l'Allemand Rombach compte plus de 1700 habitants dont plus de 300 à la Hingrie. C'est un village d'agriculteurs. Il n'y a pas d'entreprise, pas de route carrossable. La route qui traverse le village est profilée en 1902 et 1903 puis en 1904 et 1905, le département construit la route du col de Fouchy. Le village offre alors un paysage très ouvert avec de nombreux pâturages et de nombreux lopins de terre cultivés. Et puis, en 1905, un industriel mulhousien, Mr Lamotte y vient pour construire une usine textile. Pour notre village, c'est un signe de renouveau mais aussi de richesse car les gens vivaient jusque là, bien pauvrement. Avec l'usine, les premières voitures arrivent. Naissent de nombreuses associations et le « cercle catholique » est construit en 1911.

La guerre de 14-18 vient malheureusement donner un coup d'arrêt brutal à cette fabuleuse aventure. A la fin de la guerre, l'envie de faire une croix sur le passé est la plus forte. Le conseil municipal, en 1919, désirant montrer son attachement à la France, rebaptise le village Rombach le Franc. C'était sans se douter que 20 ans plus tard, il redeviendrait Deutsch Rombach. Certains Rombéchants firent preuve, durant cette deuxième guerre mondiale, de beaucoup de patriotisme en faisant passer plus de 500 prisonniers français évadés par delà la frontière de la Hingrie et en cachant 130 réfractaires. Jeannette Guiot née Langlaude a été décorée de la légion d'honneur et le village s'est vu décerner la croix de guerre avec citation à l'ordre de la division pour ces actes de bravoure.

L'entre deux guerres fut marqué par plusieurs crises économiques amenant le chômage mais aussi par l'arrivée, en 1924, des métiers à tisser à domicile sous l'impulsion de Mrs Corne et Schaeffer. Ce sont ces métiers qui rythmeront la vie du village jusque dans les années 1970. Il y avait, en 1960, plus de 60 ateliers et 130 métiers. En effet, on entendait « taquer la navette » dans toutes les maisons. Mais la crise du textile frappe alors. L'année 1965 fut marquée par la fermeture de l'usine suivie, de l'exode rural et d'une importante baisse démographique. Un coup dur pour Rombach ! Mais paradoxalement, c'est aussi en 1965 que naît l'intercommunalité avec la création du SIVOM de la vallée de Ste Marie aux Mines.

Dans les années 1970, Rombach n'a pas baissé les bras et a su réagir en créant de nouveaux lotissements. La construction d'immeubles collectifs favorisa l'installation de nouvelles familles. Depuis, la situation n'a cessé de s'améliorer et à présent, Rombach est paré pour vivre les années 2000 en toute confiance. Le passé avec ses périodes fastes et ses déboires nous montre que rien n'est irréversible mais aussi que rien n'est, à jamais, définitivement acquis.

Les années 1900 sont aussi les années de l'avancée technologique symbolisée par les premiers pas de l'homme sur la Lune. Malheureusement, l'accroissement de la richesse, qui devrait être source de bien être, n'a pas contribué à réduire les grandes disparités, les trop nombreuses inégalités. D'énormes progrès dans les systèmes de communication (route, avion, Internet...) devraient rapprocher les hommes. Mais au contraire, l'individualisme prend le dessus. Il faut que ce soit des événements naturels, des catastrophes qui nous rappellent les valeurs essentielles de notre société. La tempête de fin décembre en restera le symbole car elle a fait resurgir l'entraide et la solidarité. Ce sont ces mêmes valeurs qu'il faut conserver au niveau associatif, au niveau communal et intercommunal et aussi au delà, au niveau du pays d'Alsace Centrale. Sachons aller à l'essentiel avec une ligne directrice : être au service de la population. Les techniques avancent rapidement et l'avenir nous réservera encore bien des surprises. Pour les années 2000, sachons mettre l'homme en premier et conforter son éthique. Dans un monde de plus en plus matérialiste, sachons retrouver ces valeurs essentielles, celles qui permettent de vivre en paix et en harmonie.

Le Maire
Jean-Luc Fréchar

LE BILAN FINANCIER DE 1999

8 233 300 F de prévision de dépense et 6 015 106 F réalisés
8 700 800 F de prévision de recette et 8 144 477 F réalisés
soit un excédent de 2 129 371 F.

D'un excédent prévisible de 467 500 F, les comptes de 1999 se soldent par un excédent définitif de plus de 2 100 000 F.

Le **compte administratif du budget général** fait apparaître un excédent global de 1 882 671,77 F. Au niveau des résultats, on retiendra :

- Des dépenses de fonctionnement limitées et toujours gérées avec le plus de rigueur possible.
- Des produits nets de la forêt de plus de 300 000 F.
- Une forte augmentation des produits fiscaux (950 000 F prévus et 1 117 105 F réalisés) due en grande partie à la bonne santé de l'entre-prise «Dinamic Emballages».
- Des recettes du camping qui approchent pour la première fois 140 000 F.
- Des annuités d'emprunt toujours très modérées pour 320 051 F soit 390 F par habitant contre 350 F en 1998.
- Des reports de l'ordre de 1 000 000 F de travaux de voirie rue du Gal de Gaulle qui sont, à présent, réalisés.

Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent de 220 285,03 F dont 256 000 F d'excédent d'exploitation et 35 800 F de déficit d'investissement.

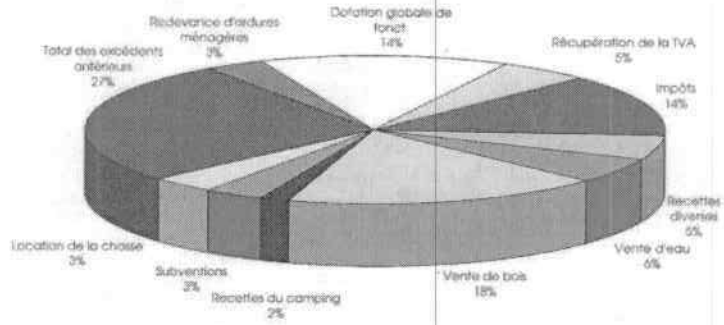
- Il n'y a pas eu de gros investissements en 1999 et les excédents cumulés de ces dernières années permettront de prendre en compte notre participation aux charges d'investissement et d'exploitation de la future station d'épuration de Sélestat sans augmentation sensible de la redevance d'assainissement.
- Les prix de l'eau et de la redevance d'assainissement sont stables depuis plusieurs années. Par contre, les taxes et, en particulier, celles pour l'agence de bassin « Rhin-Meuse » sont en progression constante.
- Cette année encore, la consommation d'eau est en légère diminution avec des produits de vente d'eau de 453 134 F contre 477 500 F en 1998.

Par ailleurs, les **résultats du budget CCAS** dégagent un excédent de près de 10 000 F et le premier budget « Ordures ménagères » est excédentaire de 16 600 F pour 260 632 F de recettes.

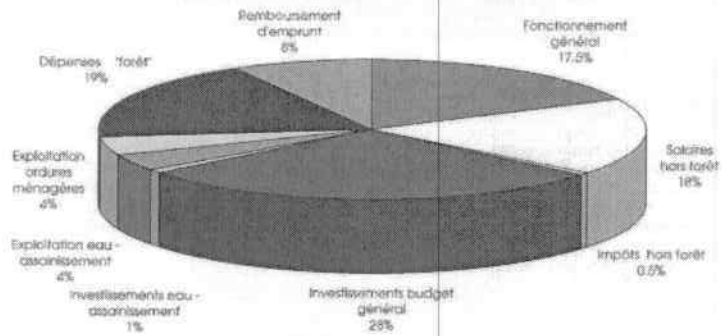


Un immeuble accueillant, témoin de l'architecture locale, sur une place bien aménagée.

Recettes Compte Administratif 1999 : 8 144 477 F



Dépenses Compte Administratif 1999 : 6 015 106 F



La nouvelle salle, complément indispensable à l'école maternelle qui accueille, depuis la rentrée, plus de trente élèves dont 25 en classe bilingue.

LES INVESTISSEMENTS DE 1999

PROGRAMMES	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Dépenses réalisées</i>	<i>Report en 2000</i>
Chemin de Naugigoutte	305000	156933.30	120000
Aménagement de la Place des fêtes	261000	252063.89	
Trottoirs rue Gal de Gaulle 4ème tranche	683000	13415.54	669000
Passages pour piétons	107000	64293.07	
Aménagement de chemins ruraux	121500	119399.02	
TOTAL VOIRIE	1477500	606104.82	789000
Extension de l'école maternelle	450000	426590.62	
Chauffage de l'école maternelle	122300	96217.77	
Ravalement hangars techniques	70000		50000
Travaux dans le bâtiment de la mairie	57000	10821.44	
Mobilier pour les écoles	20000	19672.00	
TOTAL BATIMENT	719300	553301.83	50000
Outils divers	30000	20484.33	
Pose de deux poteaux d'incendie	80000	79544.26	
Equipement Informatique	8000		
Viabilisation terrain A.F.U.	26000	25765.97	
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	144000	125794.56	
Eclairage public 4ème tranche	134000		
Confection de bacs à fleurs	15000	7360.00	
Enfouissement des réseaux Rit	150000	17606.70	130000
Enfouissement des réseaux télécoms	220000		220000
Place de la poste	254000	162461.68	90000
Placette de Hargoutte	89000	3388.67	90000
Placette rue des Beaux Champs	46000		
Achats de mobilier urbain	30000	15642.76	14000
Aménagement du Rombach	100000	50219.92	47000
Eclairage de Noël	25000	5101.01	19000
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	1063000	261780.74	610000
Camping 2ème bloc sanitaire	140000	120424.67	
Aire de jeux	70000		50000
Sonorisation de la salle polyvalente	12000	11794.68	
Achat d'instrument de musique	20000	3625.00	16400
Chaises salle polyvalente	20000		20000
Caution concernant la chasse		2138.00	
TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR	262000	137982.35	86400
Chemins forestiers	60000		54000
Achats de plants forestiers	5000	3470.00	
TOTAL FORET	65000	3470.00	54000

A cela s'ajoutent les remboursements d'emprunt pour 233 000 F au budget principal et de 137 500 F au budget eau assainissement.

Par ailleurs 63 256.51 F de travaux d'assainissement ont été réalisés dont 57 226.51 F pour assainir une ruelle rue de Naugigoutte et 6 030 F pour le raccordement d'une menuiserie.



Stabilisation du lit du Rombach

LES BUDGETS PRIMITIFS DE 2000

8 955 700 F de dépense contre 9 277 700 F de recette soit un excédent prévisible de 322 000 F avec près de 4 000 000 F de travaux d'investissement prévus.

Les principales caractéristiques du budget général 2000

C'est un budget prudent qui prend en compte des difficultés financières dues à la tempête de décembre comme les surcoûts d'exploitation et le risque de mévente du bois, d'où :

⇒ **Un déficit de l'exploitation forestière de 700 000 F dont 340 000 F de prévisions pour le stockage de 2000 m³ de bois. La valeur marchande de ce stock est estimée à 600 000 F.**

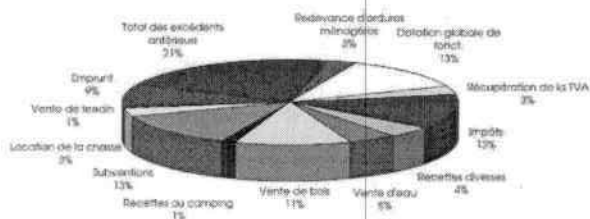
Par ailleurs, d'un point de vue fiscal, on peut signaler :

⇒ **Des taux d'imposition sans changement.**
 ⇒ **Un produit fiscal de 1 219 000 F en nette progression grâce à une forte augmentation des bases.**

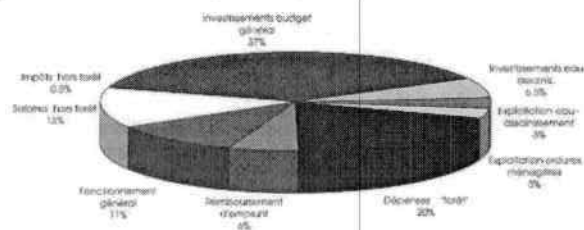
Concernant les investissements, et malgré les difficultés liées à la forêt, on envisage

⇒ **Pour une année encore, des investissements importants pour plus de 3,34 MF.**
 ⇒ **Un emprunt de 700 000 F dont 340 000 F pour pré financer les frais de stockage.**
 ⇒ **Des aides escomptées pour 841 500 F et près de 300 000 F de récupération de T.V.A.**
 ⇒ **Des excédents antérieurs qui représentent plus de 2 MF.**

**Prévisions de Recettes
du Budget Primitif 2000 : 9 277 700 F**

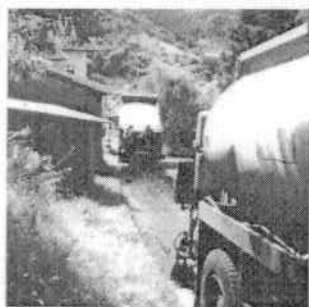


**Prévisions de Dépenses du
Budget Primitif 2000 : 8 955 700 F**

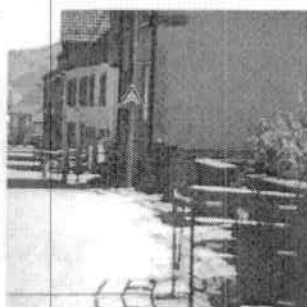


LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2000 ET LEURS COUTS

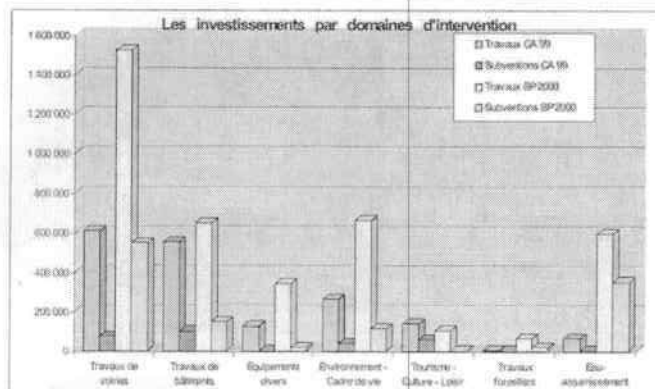
PROGRAMMES	Dépenses prévues	Subventions escomptées
Chemin de Naugigoutte - Prérébois	421500	210700
Chemin rural de Cheval Poirier	107000	45000
Trottoirs rue Gal de Gaulle	720000	176300
Aménagement d'un parking	275000	50000
TOTAL VOIRIE	1523500	546500
Fenêtres et volets de l'école maternelle	57000	10000
Fenêtres et volets de l'école primaire	160000	31000
Ravalement des hangars techniques	50000	13000
Aménagement de W-C à la mairie	20000	
Salle de musique	362000	72000
TOTAL BATIMENT	649000	149000
Outils	20000	
Pose de poteau d'incendie	80000	
Logiciels informatiques	22000	
Viabilisation terrain A.F.U.	26000	
Modification du P.O.S.	20000	16000
Achat d'un véhicule	150000	
Mise aux normes de l'unimog	10000	
Réparation de l'horloge de l'église	15000	
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	343000	16000
Entoussement des réseaux RIT et d'éclairage public	350000	16000
Place de la poste et placettes	180000	93000
Mobilier urbain et scolaire	40000	4000
Aménagement du Rombach	72000	
Eclairage de Noël	19000	
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	661000	113000
Acquisition de jeux	50000	
Achat d'instrument de musique	31000	
Coussins pour chaises salle polyvalente	20000	
TOTAL TOURISME CULTURE LOISIR	101000	
Plants forestiers	10000	
Chemins forestiers	54000	17000
TOTAL FORET	64000	17000
Achat de matériel	10000	
Travaux AEP	37000	
Travaux d'assainissement	546500	350000
TOTAL EAU - ASSAINISSEMENT	593500	350000



Bicouche sur le chemin du Feignet



L'entoussement des réseaux rue du G^e de Gaulle



Commentaires

1. Travaux de voiries

Les travaux, rue du Gal de Gaulle, sont terminés avec la pose des candélabres. Le coût des travaux est de l'ordre de 640 000 F pour les trottoirs et de 310 000 F pour l'enfouissement des réseaux et la pose de candélabres. Le montant des subventions accordées est d'environ 350 000 F.

Plusieurs chemins (Hargoutte, Le Feignot et Naugigoutte) ont été refaits en utilisant la technique du bicouche qui est d'un bon rapport qualité prix. Un devis pour la jonction avec Prérébois est accepté. En fonction du temps, les travaux pourraient être réalisés cette année.

La place des fêtes est terminée. La partie située devant les hangars sera mise à disposition des scolaires. Pour cette raison, nous demandons de ne plus stationner en permanence (voitures et poids lourds) à cet endroit. Bien sûr, cette place sera également réservée à la mise en place du chapiteau lors de la fête locale et servira de parking occasionnel pour des événements particuliers.

La réfection du chemin rural de Cheval Poirier est reportée car les financements prévus au titre de l'état n'ont pas été attribués pour l'année 2000.



Point d'eau potable

Mise en garde

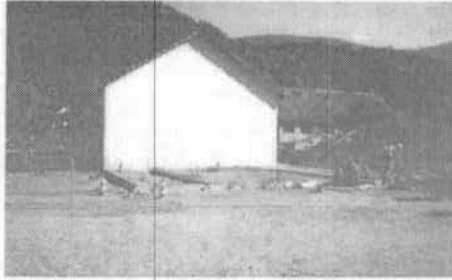
Trop d'automobilistes habitant le village et surtout trop de jeunes conducteurs roulent beaucoup trop vite dans Rombach. Bien souvent, trop sur d'eux, ils ne se rendent pas compte du danger réel qu'ils représentent. A défaut d'intervenir d'une façon musclée par des contrôles fréquents, un appel est fait au civisme de chacun, au respect du code de la route et surtout au respect des autres usagers.

Rappelons également que le stationnement sur les trottoirs (réservés aux piétons) est strictement interdit. Par contre, le stationnement sur la chaussée est possible s'il n'entrave pas la circulation et n'est pas source de danger (stationnement interdit dans un virage ou devant un poteau d'incendie par exemple).

2. Travaux de bâtiments

De nouvelles fenêtres et de nouveaux volets seront posés à la mairie et dans toutes les salles de classe au courant des vacances de la Toussaint.

Les travaux concernant la salle de musique ont débuté en septembre. Ils seront réalisés en grande partie en régie par les ouvriers communaux.



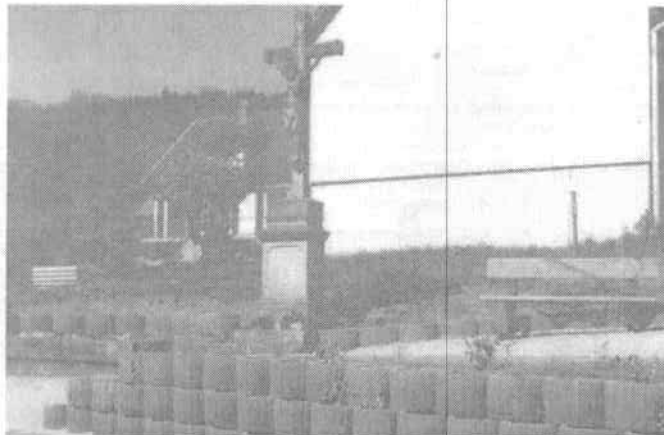
Démarrage des travaux de la future salle de musique

3. Equipements divers

Une nouvelle camionnette de marque « Toyota » vient d'être livrée aux services techniques. Elle remplace le « J7 » qui a rendu de bons services et qui était, dorénavant, bon pour la « casse ».



Le nouveau véhicule avec sa remorque



Le calvaire sera éclairé dans le cadre de l'aménagement convivial d'une placette.

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Rapport annuel

Bilan de la consommation

Nous avons consommé, en 1999, 38 000 m³ (contre 40 000 m³ en 1998) dont 32 000 m³ sont facturés soit **453 000 F de recette**. Les volumes non facturés concernent principalement les bâtiments communaux (450 m³), le camping (850 m³) et les WC publics (4400 m³). **Les frais de fonctionnement se chiffrent à 235 500 F** ce qui laisse une marge confortable pour réaliser des investissements et financer le raccordement sur la station d'épuration de Sélestat.

Production et état du réseau

	Production Hingrie (m ³ /jour)	Consommation moyenne (litre/jour/hab.)	Production Vaurière (m ³ /jour)	Consommation moyenne (litre/jour/hab.)	Production totale (m ³ /jour)	Consommation moyenne sur Rombach (litre/jour/hab.)
En 1996	152	252	11	142	163	240
En 1997	112	183	29	185	141	183
En 1998	125	176	18	160	143	175
En 1999	125	168	20	200	145	172
En 2000	144	190	17	150	161	185

On appelle « production », le volume d'eau entrant dans les réservoirs. Les volumes produits par l'ensemble des sources est d'environ 90 000 m³ pour l'année 1999 soit 240 m³ par jour. La source de la Vaurière produit en moyenne 60 m³ par jour, ce qui permet de donner le trop plein soit 40 m³ par jour à Lièpvre.

Les compteurs en sortie de réservoir indiquent une consommation de 53 000 m³. Notre réseau, comme tous les réseaux, n'est pas totalement étanche et on peut estimer les fuites à 15 000 m³ soit un rendement de 72% contre 79% en 1998. Quelques fuites sont apparues en 2000 et nous serons amenés à les détecter. Un réseau est considéré en bon état avec un rendement supérieur à 80% mais pour notre « petit » réseau, il faut relativiser car les fuites ne représentent que 40 m³ par jour ce qui correspond au débit d'un gros robinet !
Actuellement, sur 870 habitants, 784 personnes (dont 35 sur Lièpvre) sont raccordées au réseau d'eau potable et 690 sont raccordables au réseau d'assainissement.

Potabilité de l'eau distribuée

Une analyse est réalisée tous les deux mois par un laboratoire agréé. Toutes celles faites en 1999 n'ont décelé aucune pollution. L'eau produite par les sources de la Hingrie était souvent polluée après de fortes pluies. Depuis plusieurs années, elle est systématiquement traitée par chloration. Par contre, la source de la Vaurière ne nécessite pas, pour l'instant, de traitement permanent. Seule, une analyse effectuée le 23 août 2000 a décelé une faible pollution au vu des normes en vigueur actuellement. Une information est faite par voie de presse et affichage en mairie dès connaissance des résultats. Depuis, de nouvelles analyses ont confirmé la potabilité de l'eau.

Les tarifs

Comme vous pouvez le constater, les tarifs communaux sont stables depuis plusieurs années. Seule la redevance à l'agence de bassin est en augmentation constante.

années	1996	1997	1998	1999	2000
Eau	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
Assainissement	4	4	4	4	4
redevance à l'agence de bassin	3.58	3.82	4.12	4.27	4.7
redevance de prélèvement	0.105	0.105	0.105	0.105	0.105
Redevance au fond national	0.14	0.14	0.14	0.14	0.14
total (prix au m³)	14.125	14.365	14.665	14.815	15.245
location semestrielle du compteur	27	27	27	27	27

LA TEMPÊTE DU 26 DÉCEMBRE 1999

Une vision d'apocalypse

Comme un signe des temps pour nous rappeler que la nature est la plus forte, ce 26 décembre 1999, à quelques jours d'un symbolique 1^{er} janvier 2000, Rombach a essuyé comme toute l'Europe, un ouragan d'une rare violence. C'est une vision d'apocalypse quand ce jour de la St Etienne, vers 9 h du matin, tout semble s'envoler dans un fracas étourdissant. Presque toutes les habitations du village voient leurs toits s'envoler, laissant apparaître des trous plus ou moins grands dans leur toit. Il n'y a plus d'électricité et c'est un sentiment d'impuissance qui s'empare de notre société qui n'a pas pu prévoir l'imprévisible.

Un élan de solidarité et d'entraide

Mais par delà les dégâts, cette tempête a déchaîné un élan de solidarité et d'entraide, un véritable élan d'espoir pour notre société trop individualiste mais sachant réagir dans les moments difficiles.

Un grand Merci à tous ceux qui, spontanément, ont répondu présents ce jour là pour épauler nos sapeurs pompiers, nos ouvriers communaux et nos bûcherons afin de dégager au plus vite les accès aux habitations éloignées du village et libérer les voies publiques de tous les éléments dangereux.

En peu de temps, tous les chemins sont à nouveau praticables. Seuls l'électricité et le téléphone, rétablis dans le village dès la soirée du 26, feront défaut dans tous les écarts jusqu'à la veille du nouvel an.

Pour information, le dégagement des voiries communales et des rivières a coûté 182 500 F. Par ailleurs, les travaux exécutés pour remettre en état les chemins forestiers se sont chiffrés à 106 465 F.

Une forêt meurtrie

En forêt communale, les premières estimations ont fait état de 10 000 m³ de chablis dans les parcelles 25, 30, 31, 55, 56, 59 situées vers la Chambrette et le Creux Chêne ainsi que sur la route de la Hingrie et sur Bestégoutte. Le massif du Grand Haut a également été touché avec des dégâts dans les parcelles 3 et 10 à la Vaurière. Les chablis sont constitués à 80% de sapin. Les dégâts sur les feuillus sont faibles avec seulement 200 m³ de hêtre. Par ailleurs, 100 m³ de pin de menuiserie ont été déracinés à la Vaurière. Globalement, les dégâts sont très concentrés sur environ 18 hectares soit 2% de la forêt communale et heureusement pour Rombach, l'équilibre de la forêt n'est absolument pas menacé.

Par ailleurs, 20 propriétaires forestiers privés ont fait état de 25 hectares de forêt détruite.

Des dégâts très concentrés sur environ 18 hectares soit 2% de la surface boisée sans menace pour l'équilibre de la forêt communale.



La forêt à terre près de Chambrette

Une exploitation difficile

Sur l'ensemble des chablis, tous ne sont pas commercialisables. Il est impératif que le prix de vente compense au moins les coûts d'exploitation. Pour éviter les accidents, l'exploitation en régie s'est faite à l'heure et non au rendement sur la base d'un coût horaire augmenté de 20%. La priorité a été donnée aux hêtres et aux pins de menuiserie. Les épicéas, heureusement peu nombreux, sont sensibles aux bostryches. Ils ont été exploités avant les grandes chaleurs alors que les sapins noirs, déracinés avec leurs mottes de terre, résistent mieux dans le temps. Afin d'éviter les risques de mévente et les surcoûts liés au stockage, une grande partie des chablis a été négociée « sur pied » pour 100 F net le m³ en sachant que l'acheteur prend à sa charge tous les frais d'exploitation. Par ailleurs, la plupart de ces bois est exportée ; ce qui a permis de désengorger le marché local.

Un bilan financier rassurant

Le budget 2000 prévoyait des ressources brutes de 680 000 F et 350 000 F de subventions liées aux surcoûts d'exploitation contre 1 300 000 F au BP 1999. Compte tenu des frais d'exploitation, le budget 2000 affichait, ainsi, un déficit de 700 000 F dont 340 000 F pour le stockage sous aspersion de 2000 m³ d'une valeur marchande estimée à 600 000 F.

Les prévisions sont atteintes pour 2000 mais l'incertitude demeure pour 2001

A l'heure actuelle, la commune a vendu plus de 6300 m³ pour une recette de 860 000 F. Il ne sera pas nécessaire de stocker du bois sous aspersion. On peut d'ores et déjà escompter une subvention du département de 40F/m³ pour l'exploitation de 2000 m³ soit 80 000 F et une aide de 1000 F/hectare pour le nettoyage des parcelles fortement touchées soit environ 16 000 F. Pour cette année, la situation est plutôt rassurante. Reste le problème des prochains budgets où il sera obligatoire de diminuer les volumes de coupe afin d'écouler tous les bois stockés. Des recettes moindres seront à prendre en compte dans les prochains budgets.



Au Creux Chêne, seul l'abri du Club Vosgien est encore debout

LE FLEURISSEMENT ; OBJECTIF : « UNE FLEUR ».

Depuis quelques années, les efforts en fleurissement vont en s'améliorant. Avec l'aménagement de placettes et la mise en place de bacs à fleurs supplémentaires, le village offrira, cette année, de très jolies perspectives. Pour l'an prochain, ayons plus d'ambition encore avec un objectif : « obtenir une fleur ». C'est tout à fait réalisable. Vingt nouveaux bacs à fleurs, concentrés dans la partie basse du village, devraient permettre d'atteindre cet objectif. Bien sûr, nous comptons sur l'appui des Rombachats car le fleurissement est l'affaire de tous. En effet, c'est la vue d'ensemble qui est prise en compte par la commission départementale.

Un grand merci à tous ceux qui participent à cet effort pour améliorer l'accueil dans notre village et tout particulièrement aux personnes qui se dévouent pour arroser et entretenir les jardinières et les bacs à fleurs mis en place par la commune.

Catégorie «FACADE»

1^{er} prix : Anne-Marie Benoit et Madeleine Mittelheiser

2^{ème} prix : Annick Ragasse

3^{ème} prix : Elisabeth Jacquot

Henri Feil, Monique Anstett, Ginette Wenger, Marie Maigrat, Pierre Bassa, Madeleine Buchholtz, René Feil, Irène Verdun, Emmanuel Tourneur, Monique Marchal, Paulette Hinsinger

Catégorie «BALCON»

1^{er} prix : Jean Pierre Harment

2^{ème} prix : Jacques Weiss

3^{ème} prix : Eloi Hinsinger

Valérie Clément, Marie Rose Bolland, Roger Verdun, Lysiane Neumann

Catégorie «MAISON ET JARDIN»

1^{er} prix : Serge Frantz

2^{ème} prix : Marie-France Entzmann

3^{ème} prix : Christiane Stouvenot

Annie Antzenberger, Claude Zanin, Patrick Feil, Alain Larchevêque, Suzanne Lotz, Joseph Conreaux, Marie Hestin, Marie Rose Garcia, Yvan Lamaze, Alain Chappuis.

N.B. : Seules figurent au palmarès les personnes ayant une note supérieure à 12/20.

« Prix cantonaux »

• Serge Frantz et Patrick Feil ont obtenu un prix cantonal en catégorie « hors concours ».

• Marie France Entzmann, Benoit Anne Marie, Madeleine Mittelheiser, Elisabeth Jacquot se sont également vues décerner un prix cantonal.

Félicitations à toutes et à tous.



Le «Lièvre de Pâques» sur la place des fêtes

DES EVENEMENTS MARQUANTS

ESPACE Raymond HESTIN

Le conseil municipal, dans sa séance du 27 mars 2000, a voulu rendre hommage à Raymond Hestin, maire de Rombach le Franc de mars 1986 à mars 1999 en nommant la salle polyvalente, le plateau sportif et les abords : « Espace Raymond Hestin ». L'aménagement de cet ensemble, initié dès 1983 et inauguré pour Noël 1989 a largement participé à la dynamisation de la vie associative du village.



Dévoilement de la plaque commémorative par le député Marc DUMOULIN en présence de Mme Paulette HESTIN (photo l'Alsace)

Médailles de la Famille Française

Mesdames Martine BEYER et Anne Marie RUCH ont été décorées de la médaille de bronze de la famille française pour avoir élevé respectivement 5 et 4 enfants.
Madame Madeleine MITTELHEISER a reçu, quant à elle, la médaille d'argent pour ses 6 enfants.



Réception lors de la fête de la tarte flambée (photo l'Alsace)

LA CAVALCADE ET LA FÊTE DE LA TARTE FLAMBÉE



Défilé carnavalesque organisé par le comité de la cavalcade.



La fusée de «Tintin» en fleurs descendant le col de Fouchy.

LA VIE ASSOCIATIVE

Depuis quelques années, beaucoup de nouveaux habitants se sont installés à Rombach. Afin de profiter pleinement d'une vie active et conviviale, nous les invitons à participer à la vie associative de leur village ou du Val d'Argent. Vous trouverez ci-dessous la liste des différentes associations de Rombach avec leur responsable.

Vous pouvez également vous adresser à la mairie au 03 89 58 90 53 ou au district au 03 89 58 83 45 pour connaître d'autres activités proposées dans le Val d'Argent.

Nom de l'association	Nom du responsable	Contact téléphonique
La Boule du Val d'Argent	Robert Chappuis	03 89 58 92 31
La Chorale Ste Cécile	Micheline Fréchar	03 89 58 95 82
La Musique Ste Cécile	Daniel Hisinger	03 89 58 41 23
La Pêche	Alain Weiss	03 89 58 40 44
Le Conseil de Fabrique	Richard Conreaux	03 89 58 94 74
Le Syndicat des Apiculteurs	Bernard Ohlmann	03 89 58 95 03
Les Amis de la Fête	Alain Lotz	03 89 58 76 82
Les Anciens Combattants	René Feil	03 89 58 92 76
Les Branchés	Olivier Benoit	03 89 58 90 74
Les Donneurs de Sang	Christiane Philippe	03 89 58 97 80
Les Parachutistes	Richard Marchal	03 89 58 97 19
Les Sapeurs Pompiers	Robert Stouvenot	03 89 58 97 71

Un appel tout particulier est lancé aux jeunes pour grossir les rangs des donneurs de sang.

CONTE ET LEGENDE « la légende de Bourseau »

Légende extraite du « cahier d'histoire locale » de la classe 1966/67 de CM² du temps de l'instituteur Bernard PIERROT.

Bourseau vivait à l'époque de la grande Révolution et possédait une huilerie qui existait encore à la fin du siècle dernier, mais elle fut démolie depuis. Elle se trouvait sur la route de Rombach, dans le canton des Envers, à côté d'un ancien moulin.

On disait que le Bourseau avait fait un pacte avec le diable auquel il avait vendu son âme. En échange, il pouvait se rendre invisible : il était devenu sorcier et magicien.

Pendant que sa femme préparait le dîner, il pouvait se transporter sur le côté de Ste Marie aux Mines et dévaliser les passants. S'ils refusaient de lui donner la bourse, il les tuait et était déjà de retour pour le dîner.

Ainsi, tout le monde le craignait. Outre cela, il attirait encore les paysans de la vallée et les forçait de lui donner telle ou telle somme d'argent sinon il faisait périr leurs bêtes. Comme il était sorcier, les gendarmes ne pouvaient le saisir. Quand ils venaient pour l'arrêter, Bourseau passait par une ouverture de l'huilerie et dès qu'il touchait terre, il était transporté sur la roche des Envers, où il cachait les trésors volés.

On dit qu'il s'y trouve encore. Un jour, les gendarmes parvinrent tout de même à l'arrêter dans sa maison mais il fallait faire attention qu'il ne touchât terre, autrement il était libre. Les gendarmes le garrottèrent et le chargèrent sur une charrette.

Mais par bonheur pour Bourseau, il put mettre un pied à terre. Aussitôt ses chaînes sautèrent d'elles mêmes et le voilà transporté sur la roche des Envers d'où il narguait les gendarmes en sifflant et en chantant.

Mais rira bien qui rira le dernier !

Insaisissable, Bourseau reprenait ses brigandages encore quelques temps. Cependant, en usant de ruse, les gendarmes parvinrent à le prendre une nuit. Mais cette fois-ci, ils firent bien attention qu'il ne put toucher terre et le transportèrent en prison. La justice le condamna à être décapité sur le Rain Calvin qui, en ce temps-là, était le lieu des exécutions à Lièpvre.

Lorsque le criminel s'est vu sur l'échafaud et qu'il se disait que ses richesses tristement acquises ne pouvaient pas lui profiter, il promit d'équiper, à ses frais, un régiment de cavalerie si on lui rendait grâce.

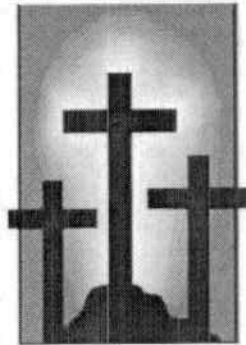
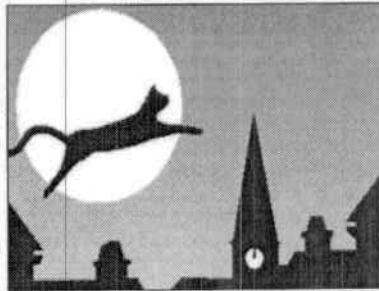
Considérant cette belle proposition, deux cavaliers partirent immédiatement à Sélestat afin de contraindre les juges à rendre la liberté à Bourseau.

En revenant aux premières maisons du faubourg de Sélestat, ils firent signe au bourreau que Bourseau était gracié. Soit que le bourreau comprit mal ou qu'il ne voulait pas que justice ne fut faite, Bourseau, le terrible brigand eut la tête tranchée.

Après sa mort, on voyait souvent, sur la roche des Envers, un homme portant sur ses épaules un large chapeau. Des enfants cherchant du bois mort dans la forêt aperçurent, un jour, ce singulier personnage d'outre tombe.

Saisis par la frayeur, ils se sauvèrent au grand galop à la maison et racontèrent à leurs parents ce qu'ils avaient vu. Dans les veillées d'hiver, les anciens nous racontèrent ainsi qu'un homme en passant nuitamment devant la Croix St Marc, sur la route de Rombach, avait crié à deux reprises : « Bourseau, Bourseau ». Il eut aussitôt la réponse par deux soufflets qui lui firent voir trente six chandelles. Quand la température veut changer, on entend aux Envers, dans la nuit profonde, les aboiements d'un chien en détresse. C'est le compagnon de Bourseau qui revient avec son malheureux maître.

Celui-ci est condamné, dit-on, à repaître jusqu'à la fin des temps parce qu'il s'est livré, corps et âme, au diable. Il doit expier ses crimes là où il a vécu et caché ses trésors volés.



Des noms insolites, une tradition locale

Les anciens s'en souviennent, on trouvait à Rombach une multitude de surnoms, souvent par déformation de noms et prénoms, suite à quelques anecdotes, ou à d'expressions en patois local. Les nouveaux habitants s'en étonneront certainement et pourtant, cette pratique très utilisée à Rombach, apportait son lot de «poésie» et d'authenticité rurale. Il était vrai que les familles étaient alors nombreuses et ces surnoms permettaient de différencier les différentes branches. La pratique était tellement utilisée que bien souvent, le vrai nom ne permettait pas de mettre un visage sur la personne en question alors que le surnom était sans équivoque. Vous trouverez ci après une liste de nom qui, nous l'espérons, ne blessera personne et au contraire vous permettra de sourire en vous remémorant le souvenir de certains Rombéchats aujourd'hui disparus. Cette liste mérite sa place dans l'histoire de notre village.

NOM	SURNOM	NOM	SURNOM
Ancel	Curon	Keller	Moïotov
Ancel	Galouchtra	Keller	Natzi
Ancel	Hadetcheuve	Keller	Safairi
André	Le rat	Kelle	Cudastic
André	Pipisse	Laiguesse	Radar
André	Pauline du Tock	Laiguesse	Bédé
Antoine	Joson	Lamaze	Hachette
Benoit	Grande Boudate	Langlaude	Rpa
Benoit	Hansade	Lauglaude	Manousse
Buchholz	Boukiki	Lauglaude	Grand Camille
Buchholz	Mantouni	Leboubé	L'escercelle
Buchholz	P'tit Baptisse	Legrand	Pacolai
Chenal	Choté	Legrand	Grancoliche
Colle	Toleu	Legrand	Pipisse
Collignon	Marie du Béze	Leromain	Duhutte
Conreaux Edouard	Rouge Conreaux	Leromain	Lo Daili
Crampé	Caquiou	Lirrot	Zouzou
Didierjean	Polite	Lotz	Dragon
Ely	Piésou	Lotz	Geogé
Finance	Bechtinon	Lotz	Jamin
Finance	Blancul	Marchal	Bourlement
Finance	Grandcouri	Marchal	Tovaille
Finance	Louis Fourbi	Marchal	Stanqué
Finance	Marijane	Maurer	Meuchatte
Finance	Pelatte	Maurer	Michel Colais
Finance	Négus	Million	Meillate
Fréchar	Bachtian	Million	Sanrelle
Fréchar	Le Dianlé	Muller	Guillette
Fréchar	Moïse	Obrecht	Anmbrach
Fréchar	Le coq	Patldemange	Aumiel
Fréchar	Briou	Philippe	Bâbette
Fréchar	Abel	Philippe	Caba
Funck-Jacquot	Grande Chanriotte	Philippe	Chhindé
Gasperment	Le Taine	Philippe	Lermitte
Gauer	Chanjoge	Philippe	Lesache
Gauer	Grand Chanjoge	Philippe	Haut fourneau
Gauer	Ciaré	Philippe	Grand Louis
Grunenwald	Fridolin	Philippe	Du Hach
Guerre	Secha	Philippe	Pijolle
Hestin Nicolas	Cola du bône	Pierrl	Saadé
Hinsinger	Narpala	Reing	Bahanme
Hinsinger	Patrice	Reing	Blaison du mouton
Hinsinger	Du Loup	Reing	Chambaté
Hinsinger	Bosté	Rocher	Bianc mouton

Hinsinger	Du Colé	Roth	Franz manoeuvre
Humbert	Tapoutla	Schnitt Albert	Jean Schtaff
Idoux	Hotestanme	Schnitt Joseph	Grand Seppi
Jacquot	Colon Mazainge	Schnitt Marie	Marie saucisse
Jacquot	Gairgan	Schneider	Seppi
Jacquot	Mazainge	Schneider	le père Jacob
Jacquot	Pété	Spielmann	Bleucheuve
Jacquot	Tacu	Stouvenot	Lespaigno
Jehel	Louzi	Stouvenot	Starmla
Jehel	Pigeon	Stouvenot	Seize seize
Keller	Cricri	Villehin	Colaris

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie. Cette démarche facilite certains traitements administratifs tels que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ».

Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité. L'inscription est alors faite d'office. Néanmoins, ceux-ci sont priés de vérifier leur inscription sur la liste électorale.

OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public:

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 ^{er} samedi du mois	de 8h à 12h

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur Mr DEBEL est assurée tous les 1^{er} et 3^{em} lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines ou sur rendez vous. Tél. : 03 89 72 33 10

LE GROUPEMENT PARLEMENTAIRE DU DEPUTE MARC DUMOULIN ET DU SENATEUR HUBERT HAENEL

Contact : Jean Marc ROESCHERT, assistant parlementaire
10, Grand Rue 68230 TURCKHEIM
Tél. : 03 89 80 84 88 - Fax : 03 89 27 70 68
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h.

Le « correspondant jeune » du député pour Rombach est Olivier BENOIT 13, rue du Couty

PASSAGE DU BIBLIOBUS

Tous les 1^{er} samedis du mois sur la Place des Fêtes de 15H30 à 17H30.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

Une permanence est assurée tous les 4^{em} mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 11h à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines.

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée tous les 3^{em} vendredis matins à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 03 88 85 20 21
Les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines

Les 2^{em} et 4^{em} vendredis de 8h30 à 11h30
et sur rendez-vous de 13h30 à 16h (Téléphoner au 03 89 20 83 40)

ALCOOLIQUE ANONYMES « Groupe du Val d'Argent »

Contact confidentiel les mardis à 20h au centre médico social
7, Avenue Zeller à Sainte Marie aux Mines
Réunion ouverte d'information le dernier mardi du mois

LES PERMANENCES DU C.A.U.E

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction ?
Vous avez engagé des travaux ?*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT est là pour vous aider.

Vous trouverez dans ces permanences un architecte qui répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique. Les permanences se tiennent au District du Val d'Argent les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 16h à 19h.

RECYCLAGE = CIVISME



COLLECTE DU VERRE

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes et à l'Espace Raymond HESTIN.

En 1999, 35,9 tonnes soit 46 kg par habitant ont été collectées contre 26,7 tonnes en 1998 soit une progression de 35%.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

La benne est sur la place des fêtes 4 fois par an.

En 1999, 14,15 tonnes ont été collectées contre 15,94 tonnes en 1998 soit une très légère régression.

COLLECTE DES HUILES MINÉRALES (huiles pour moteur uniquement)

Un récipient est à votre disposition sur la place des fêtes.
700 litres ont été récupérés en 1999.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES USAGES

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes et à l'Espace Raymond HESTIN.

COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE

Les piles de toutes formes sont, à présent, collectées. Vous pouvez les déposer en mairie.
Les batteries de voiture peuvent être déposées à la déchèterie mais elles ne sont plus ramassées avec les « encombrants ».

RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS » (GROSSES ORDURES)

Prochaines collectes des objets encombrants : le 24 octobre à partir de 5 h.

Si vous n'habitez pas sur le circuit de ramassage et si vous avez des objets encombrants à jeter, prenez contact avec la Mairie au 03 89 58 90 53.

SONT COLLECTÉS : les appareils électroménagers, le mobilier, les jouets, le verre cassé (miroir, vitre, ampoule), grillage

NE SONT PLUS COLLECTÉS : les pneus, la ferraille, le carton, les batteries

⇒ utilisez des sacs plastiques pour l'emballage et non des cartons qui resteront sur le trottoir

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

les mercredis de 14 à 19h (14 à 17h en hiver)

les vendredis de 13 à 19h (14 à 17h en hiver)

les samedis de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Tél. : 03 89 58 80 85

Profitez-en, les dépôts sont gratuits...

Ils existent différentes bennes pour collecter

- les gravats
- la ferraille
- les branchages
- les batteries et accumulateurs
- les cartons

et tout ce qui est ramassé avec les « encombrants ».

Comment utiliser la carte Vitale ?

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE

Un minibus est de passage tous les mardis de 11 h 30 à 11h 45 devant la Mairie.

- Ayez dès à présent le réflexe « **carte VITALE** ».

Il vous suffit remettre la petite carte verte à puce aux professionnels de la santé qui sont équipés. Vous bénéficierez alors d'un **remboursement garanti sous quatre jours** sans avoir à remplir et renvoyer la traditionnelle feuille de soins. Des bornes de lecture et de mise à jour sont accessibles dans les centres de paiement. Attention, la carte VITALE n'est pas une carte de paiement.

Renseignement : points d'accueil des centres de paiement ou au 03 89 21 77 23.

- **UN BILAN DE SANTÉ GRATUIT**

La qualité d'assuré social permet de bénéficier gratuitement d'un bilan de santé. Celui-ci peut être réalisé à Colmar ou à Sélestat.

Renseignement : centres d'examen de santé de Colmar au 03 89 21 79 40 ou de Sélestat au 03 88 92 34 68.

DES VACANCES AU VERT AVEC L'APA (association d'aide aux personnes âgées)

- Au BEAU SITE à ORBEY dès le mois de février pour une retraite dynamique avec randonnées, découvertes culturelles et touristiques, soirées animées, excursions...
- Aux SOURCES à NIEDERBRONN-LES-BAINS pour bien se ressourcer avec des séjours prolongés de décembre à avril ou des semaines de balnéothérapie au printemps et en automne.

Renseignements et inscriptions à l'APA 19, rue des Artisans à COLMAR - ☎ 03 89 23 47 11

Les nouveaux tarifs communaux pour 2000 et leur évolution

LES SERVICES COMMUNAUX		1999	2000	en Euro
ORDURES MENAGERES				
Tarif annuel sur circuit				
	1 personne	437	445	67,78
	2 personnes	733	746	113,71
	3 pers. et plus	878	894	136,27
	résidence secondaire	733	746	113,71
	commerces	1171	1191	161,57
	petits commerces	293	298	45,48
	Aurora	1327	1350	205,83
	St Lucien - La Longine	1171	1191	161,57
	Club Vosgien	878	894	136,27
	Patriarche		0	0,00
hors circuit				
	1 personne	295	270	41,11
	2 personnes	440	448	68,22
	3 pers. et plus	528	537	81,67
	résidence secondaire	440	448	68,22
	commerces	703	715	108,98
	petits commerces	176	179	27,29
EAU et ASSAINISSEMENT				
Prix au m ³				
	eau	6,3	6,3	0,96
	assainissement	4	4	0,61
	red. agence bassin	4,27	4,7	0,72
	red. de prélèvement	0,105	0,105	0,02
	red. fond national	0,14	0,14	0,02
	total (prix au m³)	14,815	15,245	2,32
	loc. compteur semestre	27	27	4,12
CONCESSION DE TERRAIN				
	moins de 1 hectare	53	64,10	9,77
	par ha supplémentaires	37	37,83	5,77
	passage	127	128,20	19,54
	source	189	191,25	29,16
	abri de chasse	333	336,26	51,26

LOCATION ENGINS COMMUNAUX		1999	2000	en Euro	
tarif horaire	buldozer	340	350.00	53.36	
	pelle mécanique	310	350.00	53.36	
	camin	250	250.00	38.87	
	ouvrier supplémentaire	92	95.00	14.48	
CONCESSION DE CIMETIERE					
	15 ans (1mx2m)	207	210.00	32.01	
	15 ans (2mx2m)	408	414.00	63.11	
	30 ans (1mx2m)	408	414.00	63.11	
	30 ans (2mx2m)	807	819.00	124.66	
CAMPING					
tarif journalier	Caravane	9.0	9.50	1.45	
	Camping car	15.7	16.50	2.52	
	Tente	4.3	4.50	0.69	
	Voiture	8.5	9.00	1.37	
	Moto	4.2	4.50	0.69	
	Adulte	12.7	13.50	2.06	
	Enfant (-7 ans)	7.4	7.50	1.14	
	Electricité tarif 1	7.9	8.00	1.22	
	Electricité tarif 2	10.2	10.50	1.60	
	Electricité tarif 3	12.4	13.00	1.98	
	Taxe de séjour (-12 ans)	1.0	1.00	0.15	
	SAPIN DE NOEL				
		Moyen	15.00	19.00	2.29
	Grand	30.00	30.00	4.57	
BOIS DE CHAUFFAGE					
La stère (prix HT)	Hêtre	200.00	200.00	30.49	
	Chêne	200.00	200.00	30.49	
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers	40.00	40.00	6.10	
	Feuillus ronds	25.00	25.00	3.81	
	Petits ronds	0.00	0.00	0.00	
SALLE POLYVALENTE					
WEEK END (de vendredi 17h au lundi 10h)					
avec cuisine	Pers. extérieures et Nouvel an		1500.00	229.67	
	Rombéchants		750.00	114.34	
	Associations		450.00	68.60	
sans cuisine	Personnes extérieures		600.00	91.47	
	Rombéchants		450.00	68.60	
	Associations		350.00	53.36	
Electricité	F/Kwh		1.00	0.15	
Téléphone	Franchise		1.20	0.18	
JOURNEE					
avec cuisine et chauffage	Personnes extérieures		900.00	137.20	
	Rombéchants et associations		500.00	75.22	
	Usage commercial		1000.00	152.45	
avec cuisine sans chauffage	Personnes extérieures		800.00	121.96	
	Rombéchants et associations		400.00	60.98	
	Usage commercial		900.00	137.20	
sans cuisine avec chauffage	Personnes extérieures		500.00	75.22	
	Rombéchants et associations		300.00	45.73	
	Usage commercial		600.00	121.96	
sans cuisine sans chauffage	Personnes extérieures		400.00	60.98	
	Rombéchants et associations		200.00	30.49	
	Usage commercial		700.00	106.71	

Note : Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut. En effet, cela nous oblige à faire de nombreuses écritures complémentaires de régularisation qui ont un coût nettement supérieur aux sommes en question.

NOS JOIES , NOS PEINES

LES NAISSANCES DE 1999

Adeline Madeleine Noëlle et Damien Emmanuel Henri HERRBRECH nés le 11 août 1999
De Emmanuel HERRBRECH et Véronique Nathalie ENGLER

Nicolas Charly Louis KIEFFER né le 17 septembre 1999
De Fabien KIEFFER et Natacha Isabelle Thérèse LACARRIBE

Estevan Bruno Raymond JAMBOIS né le 18 septembre 1999
De Bruno JAMBOIS et Anne Marie Josée KLEIN

Eloïse Evelyne Marie-Claire PERRIN née le 3 novembre 1999
De Rémy PERRIN et Dorlène Anne Mariette SCHNEIDER

Michel Thierry PAILLOUX né le 23 décembre 1999
De Thierry Jacques PAILLOUX et Cathy Micheline Bernadette ROYAL

LES MARIAGES DE 1999

KINDER Stephan Norbert Ernest et DEGERMANN Frédérique Renée le 23 janvier 1999

WALLER Marc Olivier et MANN Kirsten le 15 mai 1999

LEGRAND Didier René et THOMAS Michèle Elisabeth le 26 juin 1999

MARCHAL Laurent André et STENGLER Marie Andrée le 31 juillet 1999

HERRBRECH Emmanuel et ENGLER Véronique Nathalie le 16 octobre 1999

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 1999

91 ans de notre doyen Charles ANDRE le 25 mai

95 ans de notre doyenne Louise MENETRE le 10 novembre

Noces d'or

Mr et Mme Jean LEISY le 21 juin

Mr et Mme Elci HINSINGER le 25 novembre

Mr et Mme André CONREAUX le 31 décembre

LES DECES DE 1999

JACQUOT née LÉBOUBE Rose décédée le 3 janvier 1999 à Sélestat

GRANDGEORGES veuve CONREAUX Marie Louise décédée le 14 janvier 1999 à Ste Marie Aux Mines

HESTIN Raymond Joseph décédé le 26 février 1999 à Ste Marie aux Mines

LÉBOUBE veuve LOTZ Marie Lucie décédée le 5 mars 1999 à Ste Marie aux Mines

GERARD Joseph Martin décédé le 22 mars 1999 à Rombach-le-Franc

FRECHARD Gilbert décédé le 2 avril 1999 à Colmar

PFRIMMER née TONNELIER Justine Yvonne décédée le 2 avril 1999 à Rombach-le-Franc

GAUER née MILLION Victoria Charlotte décédée le 28 juin 1999 à Colmar

ROTH née JEHEL Rose décédée le 19 juillet 1999 à Sélestat

TOURNEUR née BACHMANN Caroline Alice décédée le 6 août 1999 à Colmar

TOURNEUR Charles Joseph décédé le 9 août 1999 à Rombach-le-Franc

HEMMERTER Romaric Marie Joseph décédé le 22 septembre 1999 à Rombach-le-Franc

LEGRAND veuve HERRBACH Joséphine décédée le 28 septembre 1999 à Châtenois

MAIRE Jean Joseph décédé le 25 octobre 1999 à Sélestat

PIANTANIDA Anne Louise décédée le 8 novembre 1999 à Rombach-le-Franc

